

COURCELLES LE COMTE



Bulletin d'information



VOTRE AGENDA DE JUIN 2019 :

Tous les mercredis (16h30-19h)
Tous les mercredis
Dimanche 02 juin
Samedi 22 juin


Bibliothèque
Club Détente
Sortie pêche
Fête des écoles

DATES A RETENIR :

Samedi 13 juillet
Samedi 13, dimanche 14 juillet
Dimanche 14 juillet
Dimanche 14 juillet

Soirée moules / frites
Fête communale
Apéritif concert (assiette froide)
Brocante

MAIRIE

 09.62.56.66.92 / Fax : 03.21.73.98.52

 mairie.courcelleslecomte@wanadoo.fr

En cas d'urgence,
contactez Monsieur le Maire au **06.78.55.34.67**

le Secrétariat de Mairie est ouvert

le mardi de 15h00 à 16h30
le mercredi de 18h30 à 19h30
le vendredi de 17h00 à 19h00

Tout chien errant avec ou sans collier sera envoyé à la fourrière.



Le bulletin en ligne www.courcelles-le-comte.fr

* **Nouveaux habitants** : Bienvenue à Courcelles-le Comte à

Anthony Dachicourt et Chloé Flahaut

4 rue Lamartine

* **74^{ème} Anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945**



Mercredi 8 mai a été procédé au traditionnel dépôt de gerbe au monument aux morts.

* **Brocante du 1^{er} mai** :



Pas moins de 70 exposants lors de la traditionnelle brocante du 1^{er} mai.

*** Résultats des élections européennes du 26 mai 2019 :**

Inscrits : 342
Votants : 200
Exprimés : 183

NOM DE LA TETE DE LISTE	
1- Mme Manon AUBRY	18
2- M. Robert de PREVOISIN	0
3- M. Renaud CAMUS	0
4- Mme Florie MARIE	0
5- Mme Nathalie LOISEAU	34
6- M. Hamada TRAORE	0
7- M. Florian PHILIPPOT	2
8- M. Audric ALEXANDRE	0
9- M. Dominique BOURG	6
10- M. Vincent VAUCLIN	0
11- M. Jean-Christophe LAGARDE	3
12- M. Raphaël GLUCKSMANN	16
13- M. Yves GERNIGON	0
14- M. Gilles HELGEN	0
15- M. Nicolas DUPONT-AIGNAN	6
16- Mme Sophie CAILLAUD	0
17- Mme Thérèse DELFEL	0
18- Mme Nathalie ARTHAUD	2
19- M. Ian BROSSAT	1
20- M. François ASSELINEAU	2
21- M. Benoît HAMON	4
22- Mme Nathalie TOMASINI	0
23- M. Jordan BARDELLA	66
24- Mme Cathy Denise Ginette CORBET	0
25- M. Antonio SANCHEZ	0
26- M. Pierre DIEUMEGARD	0
27- M. Christophe CHALENCON	0
28- M. Francis LALANNE	0
29- M. François-Xavier BELLAMY	9
30- M. Yannick JADOT	11
31- Mme Hélène THOUY	3
32- M. Olivier BIDOU	0
33- M. Christian PERSON	0
34- M. Nagib AZERGUI	0
TOTAL	183

A L'ECOLE

* **Fête des Ecoles** : La Fête des écoles aura lieu le samedi 22 juin à l'école de Courcelles le Comte. Venez nombreux encourager les enfants, leurs parents et les enseignants qui se dévouent chaque jour pour l'épanouissement de leurs élèves.

* **Les menus de la cantine** : Pour s'inscrire à la cantine, prévenir Annick LARDIER le plus vite possible, au plus tard la veille à 9 heures (tél : 06.45.31.35.31). **ATTENTION** : Il n'y a pas d'inscription le mercredi ni le week-end. Il faut donc inscrire vos enfants le mardi avant 9 Heures pour le jeudi et le vendredi avant 9 Heures pour le lundi !...

Lys Restauration rue du Riez d'Elbecq ZI Roubaix Est 59390 LYS-LEZ-LANNOY
(03.20.66.12.12) www.api-restauration.com.

Lundi 3	Carottes râpées vinaigrette Jambon blanc Mayonnaise Pommes de terre noisette Crème dessert au chocolat	Mardi 4	Salades de betteraves Picadillo mexicain Riz Petit moulé
Jeudi 6	Tomates vinaigrette Marmite de poulet à la méridionale Macaronis Emmental râpé Fruit de saison	Vendredi 7	Terrine de campagne Filet de lieu citron, ciboulette Poêlée de brocolis Pommes de terre vapeur Roulé à la fraise
Lundi 10	FERIE	Mardi 11	Céleri rémoulade Raviolis de bœuf Emmental râpé Yaourt nature sucré
Jeudi 13	Salade de tomates vinaigrette Palette de porc Epinards à la vache qui rit Pommes de terre persillées Compote de pommes biscuitée	Vendredi 14	Pizza au fromage Fricassée de colin à la niçoise Semoule Ile flottante
Lundi 17	Taboulé à la mimolette Emincé de poulet aigre doux Carottes à l'étuvée Pommes de terre rissolées Fruit de saison	Mardi 18	Melon Bolognaise Mini penne Yaourt aromatisé
Jeudi 20	Concombres au fromage blanc Beignets de calamars Chou-fleur et pommes de terre à la crème Mousse au chocolat	Vendredi 21	Batavia vinaigrette Rôti de porc milanaise Riz pilaf Feuilleté pâtissier abricots
Lundi 24	Macédoine de légumes Paupiette de veau basquaise Semoule Carré fondu	Mardi 25	Œuf dur mayonnaise Aiguillette de poulet dijonnaise Duo de courgettes Pommes de terre ciboulette Flan nappé caramel

Jeudi 27	Salade floride Lasagne méridionale de légumes au fromage Fruit de saison	Vendredi 28	Repas kermesse Taboulé à la menthe Flamiche aux lardons Tomates cerises Gaufre poudrée chantilly
----------	---	-------------	--

VIE PAROISSIALE

* Horaires des messes :

	1 / 2 juin	8 / 9 juin	15 / 16 juin	22 / 23 juin	29 / 30 juin
Achiet-Le-Grand			18h (M Achiet-Le-Grand)		
Ayette	18h (M Ficheux)				
Boiry-Sainte-Rictrude				10h30	
Boisleux-Au-Mont		10h30			
Bucquoy	10h30 (Professions de foi)				
Courcelles-le-Comte				18h	
Douchy		18h (B)			
Ervillers					18h (B) (M Ayette)
Ficheux			10h30		
Puisieux					10h30

(B) : Baptême

(GP) : Graines de paroles

(M) Mariage

Formation à la liturgie :

- Les 29 avril, 13 mai, 27 mai et 17 juin au Mille Club de Courcelles le Comte de 19h30 à 21h
- Les 2 mai, 23 mai, 6 juin et 20 juin de 15h à 16h30 à la salle Jeanne d'Arc de Bapaume

Messe autour des personnes âgées et des malades le mardi 04 juin à 15h à Boiry Sainte Rictrude.

Pèlerinage de Lourdes du 12 au 18 juin.

Chaque 1^{er} dimanche du mois, la messe est dite aux intentions des défunts de la paroisse.

Permanence de la Paroisse : mardi et mercredi de 15 à 17 heures et chaque 1^{er} samedi du mois de 10h30 à 12h00.

Maison de la Paroisse 9 rue d'en Haut 62116 – BUCQUOY (☎ : 03.21.59.33.05)

INTERCOMMUNALITÉ

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD-ARTOIS :

* **Déchetterie de Bucquoy** : Période estivale comprise entre le 31 mars et le 25 octobre :

Lundi de 9 h 00 à 12 H 30 et de 13 h 30 à 19 h 00
Mercredi de 9 h 00 à 12 H 30 et de 13 h 30 à 19 h 00
Samedi de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h 00
Dimanche de 9 h 00 à 12 h 30
Fermeture les jours fériés

* **Ramassage des ordures ménagères** :

- Tous les '**Lundis**' : Poubelles grises
- Un **Vendredi sur deux** : Poubelles jaunes
- **Les poubelles jaunes** ne doivent contenir que des **déchets recyclables** (papiers, cartons, bouteilles d'eau, flacons, bidons, briques, boîtes alu...)

⇒ **ATTENTION !** Le ramassage des poubelles **jaunes** a lieu toutes les **deux semaines** :

Le ramassage aura lieu les vendredi 14 et 28 juin 2019

Une collecte gratuite des **encombrants** est prévue sur RDV le **mercredi 26 juin** (s'inscrire au préalable au 08.00.62.10.62 au plus tard le vendredi précédent (soit pour le vendredi 21 juin).

Syndicat Mixte Artois Valorisation 11 rue Volta ZI Est 62217 Tilloy-les-Mofflaines
03.21.16.00.02 08 00 62 10 62 Fax 03.21.16.01.00

* **Sortie-pêche** :



Pour rappel, la 15e sortie pêche en famille aux étangs de Ribemont-sur-Ancre aura lieu sous réserve des conditions météo le dimanche 2 juin. Renseignements et inscriptions auprès de Monsieur Ménage Jean-Noël (06.78.55.34.67).

SECTEUR LOISIRS

Bibliothèque 

La bibliothèque sera ouverte à la mairie :

les **mercredis 5, 12, 19 et 26 juin de 16h30 à 19h.**



CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES



Mouiller son corps
et se ventiler



Maintenir sa maison
au frais : fermer
les volets le jour



Donner et prendre
des nouvelles
de ses proches



Manger en
quantité suffisante



Ne pas boire
d'alcool



Éviter les efforts
physiques

**BOIRE RÉGULIÈREMENT
DE L'EAU**

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit)
www.solidarites-sante.gouv.fr • www.meteo.fr • #canicule



AVIS

*** Nuisances sonores (arrêté préfectoral du 27 décembre 2007) :**

Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme ; par sa durée, sa répétition ou son intensité, dans un lieu public ou privé, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est interdit de jour comme de nuit, conformément aux dispositions suivantes :

- Sur les lieux publics, les voies publiques ou accessibles au public, sont interdits les bruits gênants par leur intensité, leur durée, ou leur caractère répétitif, qu'elle qu'en soit leur provenance, exemple ceux produits par :
 - des publicités par cris ou par chants,
 - des rassemblements inopinés à l'origine d'éclat de voix, de diffusion de musique,...
 - l'usage de tous appareils de diffusion sonore,
 - la production de musique électroacoustique (instruments de musique équipés d'amplificateur, à moins que ces appareils ne soient utilisés exclusivement avec des écouteurs,
 - la réparation ou le réglage de moteurs, qu'elle qu'en soit la puissance, à l'exception des réparations de courte durée permettant la remise en service d'un véhicule immobilisé par une avarie fortuite en cours de circulation,
 - les appareils de ventilation, de réfrigération ou de production d'énergie,
 - l'utilisation de pétards ou autres pièces d'artifice.

Des dérogations individuelles ou collectives pourront être accordées par le Maire, lors de circonstances particulières, fêtes ou réjouissances, ou pour l'exercice de certaines professions.

Les fêtes suivantes font l'objet d'une dérogation permanente : fêtes traditionnelles, locale sou nationales et notamment : le jour de l'an, la fête de la musique, la fête du 14 juillet et la fête communale.

- Propriétés privées : sont considérés comme bruit de voisinage liés aux comportements, et ne nécessités acoustiques, les bruits inutiles, désinvoltes ou agressifs pouvant provenir notamment :
 - d'animaux domestiques et de basse-cour
 - des appareils domestiques électroménagers et de diffusion du son et de la musique,
 - des instruments de musique,
 - des outils de bricolage, de jardinage, et engins ou matériels de travaux,
 - des dispositifs d'effarouchement,
 - des pétards et pièces d'artifice,
 - des jeux bruyants pratiqués dans des lieux inadaptés,
 - de l'utilisation de locaux ayant subi des aménagements dégradant l'isolement acoustique,
 - de certains équipements fixes intérieurs ou extérieurs, individuels ou collectifs, tels que chauffage, climatisation, ventilation mécanique, filtration des piscines familiales, alarmes.